



29/01/2021

Projet éducatif du centre des fontaines

centre des fontaines

Siret : 78102488000010

**Agrément : Education Populaire -Education
Nationale**



L'association centre des fontaines, initialement appelée, "maison des jeunes", puis "Maison des jeunes et de la culture de la ville d'Eu", est une association d'Education populaire, créée le 20 octobre 1967, et régie par la loi du 1 juillet 1901.



LES VALEURS DE L'ASSOCIATION

le centre des fontaines est une association locale, selon la loi de 1901, qui depuis 1967 rassemble des hommes et des femmes qui militent pour le développement et la prise en compte des loisirs éducatifs. Des bénévoles issus d'horizons différents qui se retrouvent pour défendre une même cause : celle de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation. Le centre des fontaines se situe donc dans le champ de l'Education Populaire

Tout au long de son histoire, l'association a développé aussi un secteur "auberge de jeunesse", affilié à la FUAJ qui positionne l'association également dans l'économie sociale et solidaire(tourisme social)

- Le centre des fontaines est laïque, indépendant, ouvert à tous et sans distinction de nationalité, d'origine, de sexe, de culture, de conviction politique, religieuse ou philosophique. Ses valeurs sont la liberté de pensée, la tolérance, la bienveillance et le respect à la différence.
- Le centre des fontaines œuvre pour la formation et l'épanouissement d'un individu autonome, responsable. L'association vise à développer le bien vivre ensemble, l'affirmation et l'estime de soi ; elle promeut le désir d'agir et de s'engager.

- Le centre des fontaines contribue au développement de la citoyenneté active pour les enfants, les jeunes, les adultes et les familles par la mise en place d'actions éducatives, sociales, artistiques et culturelles entrant notamment dans le champ des loisirs, de l'éducation et de la prévention. Le centre des fontaines entame une réflexion autour de la prise de conscience d'une citoyenneté européenne chez les jeunes.
- Le centre des fontaines se réfère à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Le centre des fontaines favorise des espaces capables de mettre en vie les droits liés à la participation : droit d'exprimer librement son opinion, liberté de choisir et d'agir, liberté de créer et d'imaginer, liberté de rechercher, recevoir et diffuser des informations, liberté de penser. Cette liberté d'association dans le respect de soi et d'autrui.
- Le centre des fontaines s'inscrit dans une démarche de coéducation » qui implique la collaboration de tous ceux qui interviennent auprès des enfants et des adolescents. Elle est donc globale et continue, indissociable du social, de l'économique et du culturel. Tous les moments de la vie d'un enfant, d'un jeune contribuent à son épanouissement, qu'il se trouve auprès de sa famille, à l'école, dans un accueil jeunes ou dans toute autre structure qui l'accueille : il y vit des moments éducatifs qui participent à la formation de sa personnalité.

Quel que soit le secteur d'activités, les orientations éducatives se situent dans la complémentarité et le prolongement de l'action de l'école et de celle de la famille. Elle favorise l'égalité de moyens de réussite sociale, d'accès à la culture, de mobilité et d'expérimentation de la vie associative.

LES AXES TRANSVERSAUX DU CENTRE DES FONTAINES

La mission du centre des fontaines est de développer des actions sur le(s) territoire(s) et leur donner sens au regard de ses valeurs, de ses engagements et des enjeux contemporains. Mission validée par ses dirigeants et mis en œuvre par ses professionnels.

- Participer au développement local en contribuant à une meilleure connaissance et reconnaissance de l'environnement local : patrimoine vivant, mondes industriel, rural, maritime, patrimoine historique etc...
- Développer le tourisme social en favorisant les classes vertes et les classes découvertes. Les activités de découverte du territoire de la commune seront favorisées afin que les enfants, les jeunes en apprécient la richesse.

- Favoriser le départ en vacances et la mobilité des jeunes. Le centre des fontaines distingue l'action centre de loisirs ou centre de jeunes créant du lien social, créant aussi une proximité avec les parents et acteurs éducatifs locaux, du séjour de vacances. Le droit aux vacances pour tous est une orientation qui favorise l'apprentissage du vivre ensemble, les découvertes culturelles, le bien être et l'autonomie.
- Participer à l'Education à l'environnement . Dans un souci de s'intégrer dans une politique de développement durable, le centre des fontaines souhaite s'engager davantage dans une démarche environnementale. Il désire valoriser des pratiques écologiques simples auprès de son personnel et des adhérents: Des actions telles que la sensibilisation et l'information des usagers via des expositions ou des échanges sont mis en place et notamment par les jeunes . Il favorise également les circuits courts qui favorise l'économie locale.
- Promouvoir et développer des activités périscolaires et extrascolaires de qualité répondant à une fonction sociale et à une fonction éducative. Il s'agit de permettre aux jeunes de développer le droit à la culture, au savoir et à la connaissance
- Promouvoir des actions à visée humanitaire. Elle s'exerce au nom de la solidarité, mais s'inscrit également dans une perspective d'échange.
- Participer à la réussite scolaire au travers d'actions complémentaires adaptées.
- Développer les animations en vue d'impliquer les usagers puis la population.
- Promouvoir et participer à des comités de pilotage sur les questions d'éducation (Écoles, associations, collectivités, parents).
- Faire émerger, soutenir, accompagner les projets des enfants et des jeunes et favoriser leur autonomie . Il s'agit de faciliter l'accès à l'information en indiquant aux jeunes des outils pour rechercher des renseignements concernant des infos utiles comme : la santé, le logement, les petits boulots, le montage de projets, les dispositifs en faveur des jeunes , par l'intermédiaire du point information jeunesse.
- Soutenir la fonction parentale en travaillant en synergie avec les autres acteurs éducatifs et en s'appuyant sur les dispositifs existants.
- Développer des partenariats durables dans l'intérêt des enfants, jeunes et des familles (besoins et attentes) et des contextes locaux. Un travail en partenariat et de façon complémentaire avec les autres acteurs de l'éducation des enfants et des jeunes. Les familles, l'Education Nationale, les associations sportives et culturelles seront sollicitée.
- Participer à la formation des jeunes en fonctions de leurs besoins et leurs attentes, mais aussi en prenant en compte le contexte territorial.
- Favoriser l'accessibilité et la mixité des publics en proposant des tarifs adaptés, mais aussi par l'adaptation et la transversalité des animations qui seront proposées en fonction des publics accueillis.

DIFFERENTS SECTEURS

L Auberge de jeunesse



le Centre des Fontaines propose ses services par des locations de chambres, pour des séjours de vacances, pour les groupes ou les familles, avec la possibilité de pension complète ou demi- pension à prix attractifs.

Le centre des fontaines développe également la conception des séjours classes de découverte qui s'appuie essentiellement sur l'exploitation de l'environnement naturel, de l'activité humaine et de l'histoire locale. Le patrimoine architectural, les musées , le site archéologique, l'activité du port de pêche du Tréport, le bord de mer et ses falaises, la production verrière, les étangs, la forêt... sont les supports pédagogiques aux activités. Pour donner un fil conducteur et permettre aux enseignants de créer du lien avec leur projet de séjour et les programmes scolaires, les classes sont thématiques.

Le centre des fontaines est accessible au personnes en situation de handicap (12 lits sur 63 lits, toilettes et douches adaptés) . Les numéros de chambres et les porte -clés sont en reliefs pour une reconnaissance au touché.

De multiples activités de type MJC



Le Centre des Fontaines dispose de salles d'activités permettant d'accueillir diverses activités : Danse, Hiphop, Karaté, , Sophrologie,, yoga, initiation à l'informatique.

De nombreux stages ludiques et éducatifs sont mis en place durant les vacances à destination de l'enfance , la jeunesse et les familles dans le cadre des activités MJC ., arts plastiques , hip hop et vidéos, arts mariaux et jeux de société sont au programme.

Le centre Accueil Jeunes 13 -17 ans

Les horaires d'accueil sont souples et permettent l'accueil de jeunes en fonction de leurs besoins. Ainsi, les horaires d'accueil sont organisés en fonction des réalités et besoins locaux. Des créneaux d'accueil peuvent par exemple être envisagés en soirée et/ou le weekend autour d'animations spécifiques. Les jeunes ne subissent pas de contraintes de temps de présence. Au-delà de l'organisation d'activités, le projet s'appuie sur un véritable projet d'accueil, notamment à partir des dispositifs existants d'aide aux projets (PEL-J, JA, PIJ, Programme Européen Jeunesse) et des partenariats locaux. Des plages horaires d'accueil, d'écoute et d'accompagnement de projets sont prévues. L'accueil jeunes est ouvert tous les mercredis et durant les vacances scolaires

Dans le cadre de son secteur jeunesse, le centre des fontaines met en place, avec le concours des jeunes, des séjours de proximité permettant de développer "le vivre ensemble". L'association organise également des chantiers jeunes bénévoles en recherchant des partenariats en fonction des besoins et attentes des jeunes participants.

Le centre des fontaines inscrit également ses actions avec d'autres partenaires éducatifs tel que le collectif santé, le collectif sans guillemet". IL intervient également au sein des établissements scolaires sur des projets particuliers, sur l'aide à la scolarité ou encore l'aide au devoirs

Le centre des fontaines met également en place des actions en lien avec la convention internationale des droits de l'enfant.

Point Information Jeunesse & Point d'Appui à la Vie Associative



- Accessible à tous gratuitement, toute la documentation d'aide aux jeunes est disponible avec le concours d'un professionnel : emploi, logement, aide aux projets, projet humanitaire...
- Un accès Internet est disponible de 14h à 18h du lundi au vendredi.
- Accompagnement à la création des Juniors Associations pour les jeunes dès l'âge de 13ans.
- Organisation de séjours d'été pour les familles en partenariat avec CAF, La DDCS, la municipalité, la communauté de communes des villes sœurs et le CCAS de la ville d'Eu.

La formation

Le centre des fontaines met en place des parcours formations BAFA au centre des fontaines comme il y a eu quelques années auparavant. Il est souhaitable que cette formation puisse s'inscrire dans la dynamique locale avec des axes au plus près des problématiques territoriales.

En partenariat avec les Francas de Seine Maritime cette formation s'adresse aux personnes (à partir de 17 ans le premier jour du stage) qui souhaitent devenir animateur en accueil de loisirs ou en séjours de vacances.

Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) est un diplôme destiné à permettre d'encadrer à titre non professionnel et de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en accueils collectifs de mineurs avec ou sans hébergement.

Cette formation peut également s'adresser aux jeunes qui se destinent aux métiers de l'Education (Education nationale, éducation spécialisée, Education populaire) afin d'avoir un premier contact avec les enfants et les jeunes, découvrir les courants pédagogique ou encore la didactique. Pour beaucoup de jeunes qui s'inscrivent à ces formations, c'est aussi un pas vers la citoyenneté, se mettre au service de l'autre. C'est une aventure partagée de valorisation, de transmission et de rencontres.

Une association à l'écoute de son environnement

Le centre des fontaines est à l'écoute des collectivités territoriales ou des entités associatives pour apporter ses compétences et son expérience dans la mise en place de dispositifs ou d'actions qui lui seraient demandés, conformément aux valeurs et au cadre réglementaire de l'association "centre des fontaines".

SES PROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR 3 ANS

- Développement de l'auberge de jeunesse en axant les classes vertes et de découvertes
- Développement de l'auberge de jeunesse en contribuant davantage à l'accueil de personnes en situation de Handicap
- Développement de l'auberge de jeunesse au travers d'actions Européennes.
- Développement d'un collectif sur le territoire de la communauté de communes autour de la convention internationale des droits et devoirs des enfants et des jeunes.
- Développement d'activités MJC autour des langues vivantes, des ateliers scientifiques notamment les enjeux de la robotique, des ateliers favorisant la maîtrise du numérique.
- Développement du sentiment d'appartenance associatif auprès des usagers notamment pour le secteur MJC
- Développement d'actions liées aux dispositifs scolaires tel que "l'école ouverte", "les séjours apprenants" ou encore le CRED.
- Réflexion partenariales avec la communauté de communes pour devenir centre social intercommunautaire.

EVALUATION

- Suivi mensuel des effectifs de fréquentation pour chacun des secteurs .
- Suivi administratif et comptable régulier.
- Rapport écrit fourni par le directeur et la responsable jeunesse et le secrétaire pour chaque session.
- Bilan quantitatif et qualitatif effectué en Conseil d'Administration de l'Association, auquel peuvent être invités un ou des représentants de la commune , de la communauté de communes ou tout autre personne pouvant apporter une expertise .
- Mise en place de réunions régulières interservices
- Bilan pédagogique, organisationnel et financier écrit ,fourni lors de l'assemblée générale
- Proposition de moyens permettant d'améliorer et (ou) de développer le service en partenariat avec les différents partenaires .
- Suivi financier et analyse du budget par un expert comptable et validation des comptes par un commissaire aux comptes.